

COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LA MINISTRE FIORASO ET L'INTERSYNDICALE DU PUG

Présents : Mme la Ministre Fioraso, Les collaborateurs de la Ministre, M. Forestier, Mme Corval, M. Monthubert Pdt de l'Université de Toulouse III, Vincent Berger ancien président de l'université de Paris 7 Denis Diderot et conseiller du Président sur les questions enseignement supérieur et recherche, le Recteur, le Député Serville, Mme le Maire de Cayenne, M. Ho-Tin-Hoé (Région), M. Karam (Conseil Général), M. Néron (Conseiller Conseil Général), M. Roubaud (conseiller Région), 2° conseiller Région, 5 représentants de l'intersyndicale et du Collectif Etudiant

Mme la Ministre Fioraso a exposé les raisons qui l'avaient conduit à prendre la décision de créer une université de plein exercice en Guyane, à savoir la faible proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur en Guyane : 5%, le taux de chômage des jeunes : 46%, mais aussi la volonté de la classe politique. Elle a insisté sur le fait qu'au moment où le ministère préconise une trentaine de regroupements d'universités, une exception a été faite pour la Guyane en partie à cause de l'éloignement des centres de décision.

Elle a affirmé que c'était une décision collective qui avait été prise au plus haut niveau de l'Etat par le Président Hollande lui-même en accord avec le Premier Ministre, les Ministres de l'Outre-mer, de la Justice, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et qu'il n'y aurait pas de retour en arrière, même si c'était « difficile à expliquer » aux deux autres Pôles de l'UAG. Le problème de gouvernance a été confirmé par le médiateur du ministère et par l'inspectrice IGAENR.

Elle souhaite que l'Université de la Guyane (UG) devienne un Pôle d'excellence et qu'elle établisse des partenariats avec le Brésil et la Caraïbe. Elle propose aussi que la formation professionnelle de tous les personnels de la base spatiale soit assurée en Guyane en lien éventuellement avec l'Université de Toulouse, ville de l'industrie spatiale. Elle souhaite que l'UG capitalise sur les acquis établis avec l'UAG en conservant des relations pédagogiques avec les Antilles. Elle demande à l'intersyndicale de construire ce projet dans la tolérance.

Parmi les annonces faites, Mme la Ministre a indiqué que l'administratrice provisoire recevrait du renfort. Un projet de décret pour la création de l'UG devrait être soumis dans le courant du mois de janvier. Enfin elle a annoncé la création de 9 emplois pour le Pôle Guyane à la rentrée de septembre 2014.

Les représentants de l'ICE ont pris la parole pour remercier la Ministre de sa venue et de la décision qu'elle avait prise en créant l'UG. Deux questions lui ont été posées et ont reçues une réponse :

1. Quelle est l'instance qui conduira le processus de création de l'UG ? réponse de la Ministre : le Directoire
2. Comment s'assurer que les emplois créés pour l'UG au sein de l'actuelle UAG soient bien rattachés à l'UG lors que celle-ci sera créée ? Réponse de la Ministre : Le Ministère veillera au fléchage des emplois lors de leur création.

Divers participants se sont exprimés : les élus de Guyane, M. Forestier et Mme Corval.

Le représentant de la Région a fait les propositions suivantes à la Ministre:

- 1- La Région souhaite créer une université numérique qui opérerait en déployant des enseignements à distance (s'orienterait-on vers une université de Guyane numérique ?)
- 2- La Région souhaite relancer la création du GIP (Pole Universitaire d'Innovation de la Guyane dont le CA comprend les 9 représentants de la Guyane au CA de l'UAG....) et dont il manque la signature de la Ministre pour qu'il soit activé.

Il n'y a pas eu de réponse de la Ministre à ces propositions.

La réunion a pris fin à la suite d'une heure d'échanges brefs et courts.